

OBJECTIFS

1

FAVORISER L'ACCÈS
AU LOGEMENT
DE TOUS LES ÉTUDIANTS

2

OFFRIR UNE GARANTIE
POUR LES ÉTUDIANTS
SANS GARANTS

3

APPORTER UN DISPOSITIF
D'AIDE AU LOGEMENT
AUX NON-BOURSIERS

POUR QUI ?

Le dispositif CLÉ (Caution Locative Etudiante) est accessible et mobilisable pour les étudiants inscrits et à jour administrativement dans un établissement d'enseignement supérieur.

Étudiants sans garants

Étudiants issus d'une famille mono-parentale

Étudiants étrangers

2 000

Étudiants vont en bénéficier
à titre expérimental dès la rentrée 2013

14 000 à 20 000

Étudiants pourront en bénéficier
dès 2014

QUELS AVANTAGES ?

Pour le locataire

Un dispositif simple et accessible
au plus grand nombre d'étudiants.

Une garantie disponible en cas de besoin,
basée sur un fond mutualiste.

Pour le propriétaire

Une assurance de couverture de 10 mois
de loyers impayés.

Une caution de l'Etat
pour rassurer des risques.

UN DISPOSITIF **SIMPLE**
UNE GARANTIE **SÛRE**
UNE **CAUTION SOLIDAIRE**